

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1443

présenté par
M. Taite, M. Brigand, M. Ray, M. Breton, M. Dubois, Mme Valentin et M. Habert-Dassault

TITRE

Rédiger ainsi le titre :
« relatif aux soins palliatifs, à l’euthanasie et au suicide assisté »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient d'énoncer clairement les choses, sans détournement sémantique. Les Français savent sur quoi nous légiférons puisqu'ils seraient 89% à réclamer l'euthanasie ou le suicide d'après un sondage ADMD.